REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DE LA DORDOGNE

4e CIRCONSCRIPTION - SARLAT

Lucien DUTARD

ELECTIONS LÉGISLATIVES

Scrutin de Ballottage du 21 Juin 1981

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Je remercie les 17.917 électrices et électeurs qui m'ont accordé leur confiance au premier tour des élections législatives. Avec l'ensemble de ceux qui ont voté pour René MAGNANOU, candidat du Parti Socialiste, ils ont manifesté leur volonté d'union et de changement.

Le résultat de dimanche dernier confirme en effet et amplifie le succès du 10 mai, traduit l'espérance qu'il a fait naître.

C'est tout particulièrement vrai dans la circonscription de SARLAT où la droite essuie un très sévère échec.

Compte tenu des progrès que j'enregistre personnellement par rapport à 1978 et de la notable avancée du candidat socialiste, la gauche gagne en effet 10 % dans notre circonscription.

Nous allons ensemble confirmer cette victoire au deuxième tour.

Sur la base de l'accord national signé entre nos formations, un accord départemental de désistement a été conclu.

En fonction des résultats du premier tour, je deviens donc au second tour le candidat d'union de la gauche, pour la majorité nouvelle.

Une seule volonté m'anime : gagner avec vous tous, pour la mise en œuvre d'une politique nouvelle, pour le changement auquel vous aspirez.

Le large rassemblement qui se fera sur mon nom, comme il se fera à Périgueux, Nontron, Bergerac et dans toutes les circonscriptions du pays autour du candidat d'union sera porteur de cet espoir.

Pour cela, chaque voix comptera : il est donc essentiel que chacun vote, qu'il y ait la plus importante participation.

En vous demandant de m'apporter votre suffrage, je vous appelle à l'union pour la majorité du changement.

Lucien DUTARD,

Candidat d'Union de la Gauche.



Louis DELMON
SUPPLEANT
Maire - Conseiller général de SARLAT

Sciences Po / fonds CEVIPOF

Appel de René MAGNANOU

Candidat du Parti Socialiste

Je remercie les 17.884 électeurs et électrices de la Circonscription de SARLAT qui ont voté pour moi lors du 1er tour des élections législatives.

Conformément à l'accord national et départemental conclu entre les formations de gauche, je me désiste en faveur de Lucien DUTARD, placé en tête de la gauche au 1er tour.

J'appelle chaleureusement toutes celles et tous ceux qui m'ont fait confiance à apporter massivement leurs voix au Candidat d'Union de la Gauche.

Pour gagner ensemble et pour la majorité du changement, pas une voix ne doit manquer à Lucien DUTARD.

R. MAGNANOU

Maire de CÉNAC

Sénateur suppléant de Michel MANET

IMP. MODERNE PÉRIGUEUX

Sciences Po / fonds CEVIPOF